

Dossier de création d'une Réserve Naturelle Régionale en baie de Génipa

Réunion d'information consultation des chasseurs Association de chasse Le Mousquet Lamentinois

Samedi 21 juillet 2012 ; 10 h
Siège de l'Association

Présents :

VOLNY-ANNE Teddy – Président
BELLANCE Mathurin
ELIAZORD Christophe
ESTELLE Thierry
RHINAN Romuald
SOLIS-ALI Jean-Claude
VERNES Claude
ZOBDA Eddie

GARNIER Julien – Impact Mer
DE GAULEJAC Béatrice – Impact Mer

Déroulement

La réunion débute par les salutations d'usage.

Mme de Gaulejac présente les excuses des représentants du PNRM en charge du dossier qui n'ont pas pu se libérer pour assister à cette rencontre.

Mme de Gaulejac, chef du projet à Impact-Mer, mandatée par le PNRM et pilotant cette étude, se présente et explique l'objectif de cette rencontre, **d'informer et de consulter les chasseurs sur le projet de création d'une réserve naturelle régionale en baie de Génipa.**

Les modalités de la concertation sont présentées : des réunions similaires ont lieu avec chaque type d'acteur et au sein de chacune des associations de chasse. L'ambition de la concertation est d'impliquer les acteurs dans la mise en place de règles d'usage de l'espace. A l'issue des réunions d'information – consultation, une concertation globale sur la chasse réunira un représentant de chacune des associations, ou les propositions communes seront examinées.

Le processus est transparent ; un compte rendu de chacune des réunions d'information consultation, concertation des différents acteurs est établi et après validation, consultable sur un site internet du PNRM :

<http://partage.mescontenus.orange.fr/n/664-2/share/LNKFhasodB4pnz7mn4rQHOVSeITK/>

Elle présente une synthèse de l'avancement du projet : chronologie, rappel des diagnostics faune, flore et habitats de la Baie de Génipa, usages et pressions, définition des grands enjeux et proposition de zonage. Elle présente les éléments de caractérisation de l'activité chasse.

Elle insiste sur l'importance de la concertation et de la prise en compte des activités des acteurs.

L'objectif du projet est de protéger un écosystème aux fonctions écologiques majeures (nursérie, habitat, lieu d'alimentation, de reproduction, filtration des eaux, stabilisation des sédiments, protection des houles...) présentant une grande diversité et des espèces endémiques, tout en intégrant les activités et les acteurs présents.

A la suite de la présentation projetée, les chasseurs tiennent à rectifier que la présence de canards colverts en Martinique est issue d'importations humaines et non d'une migration naturelle.

La Mousquet Lamentinois existe depuis 1963. Cette association est propriétaire du terrain où s'exerce la chasse.

Ils rappellent qu'en Métropole la chasse ne se pratique pas sur le DPM, contrairement à la Martinique.

La consultation des acteurs se fait sous forme de questions ouvertes.

- Implication dans le projet de réserve

Les chasseurs du Mousquet Lamentinois, une des associations propriétaire de sa zone de chasse dans la zone d'étude (27 ha chassés), signalent une forte contribution à l'accueil des oiseaux migrateurs du fait de l'entretien de leur lot de chasse. Ils disposent de faibles moyens économiques car ils fonctionnent entièrement en autofinancement, et regrettent un manque d'aide de la part des pouvoirs publics.

- Développement d'un partenariat avec l'organisme gestionnaire

Les chasseurs présents soulignent que certains membres de leur association possèdent une excellente connaissance des espèces tant animales que végétales, de l'avifaune et du territoire. Ainsi, ils proposent au futur gestionnaire de la réserve d'établir un lien avec ces personnes ressources, qui pourraient contribuer à l'information, la rédaction de notice, de panneaux

- Suivi et comptages d'oiseaux pour des programmes scientifiques

Les chasseurs présents sont favorables au suivi et au comptage des oiseaux auxquels ils pourraient participer ; ils notent d'ailleurs que cet effort existe déjà sur la tourterelle.

- Action d'information du public

Les chasseurs présents sont favorables à une information du public sur leur activité. Ils soulignent en effet, qu'ils sont encore mal perçus aux yeux du public alors qu'ils sont avant tout, des amoureux de la nature.



- Echanges de données (plan cynégétique)

Les chasseurs témoignent de leur volonté de participer à des échanges de données. Néanmoins, ils regrettent de ne pas avoir été consultés pour la rédaction du plan cynégétique.

- Participation au comité de gestion

Les chasseurs de l'assemblée soulignent leur volonté d'être représenté au comité de gestion par leur président.

- Avifaune – spécificité de leur chasse

Les chasseurs du Mousquet-Lamentinois chassent des limicoles, anatidés et colombidés. Ils respectent la réglementation des espèces autorisées à la chasse. Ils possèdent sur leur parcelle des oiseaux attirés pour les migrateurs.

- Déplacement des chiens

Les chasseurs se déclarent favorable à la tenue des chiens en laisse en dehors de lots de chasse, aussi bien pour eux, que pour les promeneurs.

- Zone tampon

Les chasseurs présents soulignent que par manque de moyens financiers et d'entretien une zone tampon s'est naturellement créée sur leur zone de chasse avec la végétation qui s'étend.

Toutefois, ils déplorent le manque de superficie de leur zone chassable au regard du nombre de chasseurs présents dans l'association. Ainsi, ils soulignent leur difficulté de concevoir une zone tampon volontaire.

Néanmoins, les chasseurs du Mousquet-Lamentinois ont aménagé des mares aux abords desquelles la chasse n'est pas pratiquée, ceci pour permettre aux oiseaux de se poser ; les oiseaux posés ne sont jamais tirés.

- Formations de reconnaissance de certaines espèces (limicoles)

La formation à la reconnaissance de certaines espèces est une démarche qui intéresse les chasseurs présents lors de cette rencontre. Ils tiennent à noter également que leur association possède des personnes ressource pouvant contribuer à l'information et la formation lors de ces rencontres.

- Nombre maximal d'adhérents

L'association le Mousquet Lamentinois possède dans ses statuts une réglementation limitant à 50 personnes le nombre d'adhérents. L'intégration d'un nouveau venu se fait par un système de parrainage (2 parrains par filleul), répondant à la volonté d'une certaine éthique commune à tout le groupe.

De plus, ils ne possèdent que 5 abris sur leur terrain, limitant le nombre potentiel de chasseurs. Ils soulignent que leur activité est avant tout conviviale et qu'ils viennent essentiellement partager des moments d'amitié.

- Impacts des autres activités sur le milieu

Les chasseurs présents dénoncent la pratique de certaines activités nautiques, tel que le jet-ski, dont la nuisance sonore impacte le milieu ; ils soulignent les perturbations mécaniques et sonores engendrées sur la mangrove qui peuvent perturber sa fonction de nurserie.

La pratique du kite-surf est également dénoncée, des sites plus favorables existant sur l'île pour la pratique de ce sport selon eux.

Les chasseurs présents, qui sont pour certains également plaisanciers, proposent la mise en place de mouillages pour la plaisance qui éviteraient les dégâts causés sur les fonds marins par les ancrs des bateaux.

Les chasseurs présents ciblent le site de port Cohé comme zone d'intervention prioritaire en raison de l'absence de gestion. Selon eux, certains plaisanciers vivent à bord de leurs embarcations avec l'usage de l'eau et l'électricité aux frais des citoyens de la commune du Lamentin. De plus, leurs déchets sont libérés dans la mer, et impactent fortement le milieu. Ils s'inquiètent de l'étendue des dégâts causés à l'écosystème (coupe de arbres, pollutions ...)

Par ailleurs, ils indiquent des dégazages au niveau de l'aéroport comme source de pollution du milieu. Ils s'inquiètent du projet d'extension de l'aéroport.

L'importance de traiter les eaux pluviales est également soulignée afin d'éviter le phénomène d'hyper-sédimentation de la mangrove.

- Perception du projet de création d'une réserve naturelle régionale

Les chasseurs présents ont compris que le projet qui leur a été présenté, n'entraînera pas de préjudices pour leur loisir. Ainsi, ils se déclarent très favorables à son aboutissement ; ils souhaitent être impliqués dans le comité de gestion.

Néanmoins, ils émettent des craintes face à des pressions politiques qui pourraient influencer les futures décisions, et ceci de manière défavorable à leur activité.

Les chasseurs présents évoquent la nécessité de créer dans la future zone de réserve naturelle des miroirs de chasse afin que les migrateurs aient des zones où se poser et se reposer en dehors des lots de chasse où ils se font tirer. Cela favorisera l'attractivité de l'île à un plus grand nombre de migrateurs.

La réunion s'achève à 12 h 45.

